



Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso

**BEOG-PUUTO
« les champs de l'avenir »**

Termes de référence pour l'élaboration d'un manuel de suivi-évaluation

FINANCEMENT :



1. Introduction

Le projet BEOG-PUUTO a été conçu dans le cadre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel. Il est développé par une coalition d'organisations de statuts, d'envergure et d'orientations différents : une ONG internationale installée de longue date au Burkina Faso, deux ONG burkinabè et deux structures de l'administration publique burkinabè.

Ensemble ces partenaires travaillent à démontrer la faisabilité à grande échelle d'une approche de la restauration des terres dégradées et d'un mode d'aménagement des terres cultivées, adaptée au contexte de la Grande Muraille Verte ; et à en obtenir des résultats significatifs en termes de sécurité alimentaire à l'échelle de quatre régions du Burkina Faso. Le projet qui bénéficie d'un appui technique important de deux structures de l'administration publique nationale, doit aussi contribuer à l'atteinte des résultats inscrits dans les politiques et stratégies nationales en cours pour la gestion durable des terres et la sécurité alimentaire du Burkina Faso. Le projet est mis en œuvre dans quatre (4) régions du pays dans un grand nombre de localités. Les rôles des partenaires se complètent et se renforcent mutuellement tant au plan des approches et des actions à mener qu'au plan des échelles géographiques d'intervention.

Ainsi, le travail de conception du système de suivi-évaluation du projet BEOG-PUUTO revêt un caractère stratégique qui dépasse l'enjeu de la mise en œuvre d'un projet de grande envergure. Il contribue à l'articulation d'un ensemble complexe d'actions de terrain avec la mise en œuvre des politiques nationales de développement du Burkina Faso. Le système de suivi-évaluation qui doit être mis en place doit fournir des données et des éléments d'analyse qui serviront aux membres du consortium et à leurs partenaires nationaux et régionaux dans le cadre d'une réflexion à long terme sur l'avenir de la zone sahélienne.

2. Présentation du projet

Le Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale « **BEOG-PUUTO** » vise à apporter une réponse durable à la dégradation des terres et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui affecte les communautés du Burkina Faso, dans les zones particulièrement arides et fragiles des régions de l'Est, du Centre Nord, du Nord et le Plateau Central. Il est financé par l'agence suédoise pour le développement international (Asdi) représenté par l'Ambassade de Suède au Burkina Faso qui a signé une convention avec SOS SAHEL International France au nom des partenaires qui l'ont conçu en rassemblant leurs compétences d'ONG internationale, d'ONG burkinabè : SOS SAHEL International Burkina Faso et TERRE VERTE, et l'administrations publique à travers le ministère de l'Environnement : la Coordination Nationale de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) et celui de l'Agriculture : la Direction Générale des Aménagements Hydrauliques et du Développement de l'Irrigation (DGAHDI).

L'action qui a commencé en décembre 2018 pour une durée de 5 ans, consiste à réaliser une large opération pilote de restauration de la fertilité des sols et de relance de l'économie agricole permettant d'enclencher un processus de transformation des systèmes de production agricole de la zone sahélienne à grande échelle, sur la base de l'approche modèle qui sortira de l'expérience du projet.

L'approche de SOS SAHEL et des autres partenaires de mise en œuvre du projet, place les acteurs locaux au centre de l'action pour réduire la vulnérabilité de 50.000 ménages pauvres, soit 350.000 personnes dans les 30 communes cibles. L'ensemble des structures de mise en œuvre du projet est particulièrement attentif à soutenir les plus pauvres et les plus vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes. Le projet accompagnera les producteurs en faisant d'eux non plus des bénéficiaires, mais des acteurs du changement à la recherche des réponses aux défis auxquels ils sont confrontés et stimulera leur esprit d'entreprise. Le projet suscite le changement en diffusant des techniques de restauration, d'aménagement et de valorisation des terres et en créant une offre de services de proximité au bénéfice des producteurs, qui dynamise l'économie agricole locale. À son terme, le projet prévoit :

- la restauration de 30.000 ha de terres dégradées au bénéfice des activités agro-sylvo-pastorales ;
- le développement de 7 fermes pilotes et la formation de 1.200 professionnels agricoles ;

- la mise en place d'au moins 2.300 ha de périmètres bocagers et de 2.000 ha de périmètres irrigués au bénéfice de 2.400 femmes pauvres ;
- la capitalisation et la diffusion à grande échelle des meilleures pratiques agro-sylvo-pastorales sur le périmètre de la Grande Muraille Verte ;
- la mise en place de 15 centres de services agro-sylvo-pastoraux de proximité au bénéfice de l'accroissement des productions et des capacités commerciales des petits exploitants familiaux ;
- le renforcement des capacités des communes en matière de planification territoriale et de maîtrise d'ouvrage de leur développement.

La stratégie de mise en œuvre du projet BEOG-PUUTO s'inscrit :

- dans la stratégie régionale de SOS SAHEL pour la sécurité alimentaire dans le Sahel en 2025, et bénéficiera des appuis méthodologiques et programmatiques mis en place à cet effet,
- dans la stratégie de la Régionale Harmonisée de mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel et contribuera directement à la mise en œuvre des politiques nationales de Gestion Durable des Terres dans une perspective de généralisation des approches qui feront leurs preuves,
- dans la politique nationale genre du Burkina Faso que les partenaires s'appliqueront à mettre en œuvre.

Les impacts attendus du projet sont les suivants :

- 30 % de superficies de terres restaurées dans la zone cible ;
- la réduction de la période de soudure des ménages cibles à 3 mois ;
- 60 % de jeunes, soit 3.000 jeunes, dans les zones cibles ont développé un système agroforestier économiquement viable ;
- 40 % de représentation des femmes dans les instances de gestion des organisations locales de développement dans la restauration des terres ;
- 1.200 professionnels agricoles qui mettent en pratique les connaissances acquises ;
- 80 % des collectivités territoriales ciblées améliorent leurs pratiques en matière de gouvernance et de gestion des Ressources Naturelles (Labélisation GMV et intégration GDT dans les PCD) ;
- les rendements des cultures vivrières pluviales augmentent de 50% au moins dans les exploitations agricoles ;
- 30 % d'augmentation des revenus des ménages cibles.

3. Objectifs de la mission

La mission a pour objectif de construire et doter le projet BEOG-PUUTO d'un système de suivi-évaluation participatif permettant à l'ensemble des acteurs et des organisations impliquées dans l'exécution du projet d'avoir :

- des outils de suivi-évaluation harmonisés permettant de suivre les indicateurs de l'action pendant la mise en œuvre ;
- une pratique rigoureuse, régulière et harmonisée du suivi-évaluation au bénéfice d'une mise en œuvre harmonieuse du projet, et
- un rapportage rigoureux au bénéfice des organisations et institutions travaillant dans les domaines de la gestion durable des terres, du développement de l'irrigation et des aménagements hydroagricoles.

Les résultats attendus de la mise en place du système de suivi-évaluation du projet BEOG-PUUTO, sont les suivants :

- Les partenaires de mise en œuvre du projet BEOG-PUUTO disposent des outils et mécanismes opérationnels de suivi adapté à leurs besoins leur permettant d'une part de piloter l'exécution harmonieuse des différentes composantes du projet et d'en mesurer les effets vers la réalisation de ses objectifs conformément au cadre logique et à la théorie du changement,

et d'autre part d'alimenter les systèmes de suivi de mise en œuvre des politiques nationales concernées.

- Les partenaires de mise en œuvre du projet BEOG-PUUTO disposent des outils et mécanismes d'évaluation de leur action permettant de nourrir leur réflexion sur la pertinence de leurs approches aux plans techniques et socio-économiques, et la faisabilité d'une action similaire de plus grande envergure à travers des politiques nationales et régionales appropriées.
- Les partenaires de mise en œuvre du projet BEOG-PUUTO dispose d'un système de suivi évaluation permettant de mesurer et de mettre en valeur les effets du projet aux premiers rangs desquels :
 - o L'amélioration de la productivité des systèmes agrosylvopastoraux et de la gouvernance des ressources naturelles pour la restauration et la gestion durable des terres dans les pays de la zone sahélienne,
 - o la mise à disposition des services aux exploitations agricoles ; les mécanismes de formation des agriculteurs ; la promotion du rôle des femmes et des jeunes, en vue de l'amélioration des performances de l'agriculture sur le long terme.

4. Produits attendus

Au terme de sa prestation, le prestataire doit fournir les produits suivants ;

- un cadre logique révisé, incluant un jeu d'indicateurs d'activités, de résultats et d'impacts décrits validés par l'ensemble des partenaires du projet ;
- un guide de suivi-évaluation à l'usage du personnel et des partenaires d'exécution du projet incluant :
 - o une description des indicateurs et de leur mode de calcul, fixant les rôles des partenaires et les modalités de fonctionnement du système de suivi-évaluation ;
 - o des outils et une méthode simples de collecte, d'analyse des données et un système efficace de diffusion et de partage des résultats/informations du projet tout au long de la chaîne des acteurs concernés ;
 - o un plan de suivi-évaluation adapté aux réalités de terrain pour la mise en œuvre efficace et performante du projet ;
 - o des canevas simplifiés pour les rapports périodiques aux différents niveaux de la chaîne des acteurs pour les besoins de suivi en assurant une relation entre le suivi technique, le suivi financier et les décaissements du projet ;
- un agenda commenté de mise en place du système de suivi-évaluation du projet BEOG-PUUTO incluant en particulier :
 - o les études de références de début de projet ;
 - o un processus de renforcement des capacités du personnel et des partenaires du projet à l'utilisation des outils proposés ;
 - o les mécanismes de valorisation des données dans les systèmes de suivi et d'information géographique institutionnels existant au Burkina Faso ;
- un ensemble d'outils : fiches de collecte de données, fiches de suivi et tableaux de mesure de performance, cadre de mesure du rendement, modèles de termes de références des études et des évaluations, directement utilisables par l'ensemble des partenaires d'exécution du projet ;
- une base de données couplée à un SIG ; les logiciels seront discutés et arrêtés avec l'ensemble des parties prenantes ; La base de données de l'IGMVSS peut être mise à profit.
- des termes de référence pour la réalisation de la situation de référence et l'évaluation du coût de la mission y afférente.

5. Éléments de méthodologie

Pour répondre aux exigences de qualité mentionnées dans les résultats attendus de la consultation, il est important de travailler en collaboration avec le spécialiste en suivi-évaluation et conduite du changement du projet BEOG-PUUTO et de prendre en compte les éléments de méthodologie suivants :

- Analyser les besoins du projet en matière de suivi-évaluation
 - décrire et établir la hiérarchie des besoins du projet et des partenaires de mise en œuvre du projet sur la base du document de projet, de son cadre logique et de sa théorie du changement de manière à permettre de : i) suivre la mise en œuvre des activités et les produits qui en découlent – aux plans quantitatif et qualitatif ; ii) rendre compte de la mise en œuvre des trois dimensions du modèle de SOS SAHEL et de la théorie du changement du projet ; iii) mesurer les effets attendus du projet en terme de changements et d'impacts,
 - lister et classer les indicateurs sur la base du document de projet, de son cadre logique et de sa théorie du changement, selon leur niveau de collecte, leurs sources, leur degré de complexité et leur périodicité : observations/mesures de terrain, sources internes/externes, mesures directes vs ratio/pourcentage, qualitatif/quantitatif,...
 - analyser les demandes spécifiques des membres du consortium en matière de suivi-évaluation selon leurs perspectives : locales/régionales/nationales et fonctionnelles, régionales/nationales/internationales et institutionnelles,...
 - lister, classer et décrire les indicateurs selon leurs sources : externe/interne, locale/communautaire/communale/régionale/nationale, et leur destination : système de projet, système propre à une organisation, système national, institutionnel,...

- Examiner et valoriser les systèmes de suivi des politiques et d'information géographique fonctionnels au Burkina Faso dans le domaine du suivi des ressources naturelles. Proposer des liens entre le système de suivi-évaluation du projet BEOG-PUUTO et :
 - le système de suivi-évaluation de la stratégie nationale de restauration, conservation et récupération des sols (SNR-CRS)
 - l'inventaire forestier national IFN2 et travaillera avec l'Institut Géographique du Burkina
 - le système de suivi-évaluation de l'initiative de la Grande Muraille Verte,
 - le système de suivi-évaluation du développement de l'irrigation et des aménagements hydro-agricoles.

- Décrire et agencer un processus de mise en place du système de suivi-évaluation du projet BEOG-PUUTO :
 - quelles sont les principales étapes de la construction du système de suivi-évaluation ?
 - quels sont les moyens à mobiliser, en particulier pour mettre en place des méthodes de photographie par drone couplées à des méthodes de cartographie appropriées ?
 - quel doit en être le calendrier ?
 - quels sont les mécanismes à mettre en place pour s'assurer du bon fonctionnement du système ? ...

- Prendre en compte et valoriser les capacités et les modes de fonctionnement des différents partenaires :
 - faire une analyse comparative des forces et faiblesses des moyens, des pratiques et des outils utilisés par les différents partenaires du consortium ;

- proposer un ensemble cohérent, solide et harmonisé de pratiques et outils de suivi-évaluation déjà en place ou à étendre au sein des membres du consortium.
- Élaborer un jeu exhaustif d'outils et de mécanismes de suivi-évaluation pour l'ensemble des besoins des partenaires du consortium :
 - Guide descriptif des indicateurs et de leur mode de calcul ;
 - Fiches de collecte d'information ;
 - Fiche de suivi des indicateurs ;
 - Tableaux de mesure de performance ;
 - Tableaux de mesure des rendements ;
 - Spécifications techniques de la base de données pour le classement, l'archivage et la valorisation des données de projet ;
 - Spécifications techniques de la base de données photographiques et cartographiques pour le classement et l'archivage.
- Construire un parcours de formation aux outils de suivi-évaluation utilisés dans le projet BEOG-PUUTO :
 - qui privilégie l'apprentissage par l'action ;
 - adapté aux besoins des différents partenaires du consortium ;
 - qui valorise leurs compétences et savoir-faire.

6. Profil du consultant

Le consultant sera une équipe de consultant ou un cabinet possédant une solide expérience en réalisation de système de suivi-évaluation. L'équipe devra être constituée d'un consultant principal ayant :

- Une formation de niveau supérieur BAC+5 dans les domaines des sciences économiques, agro-économiques, des sciences de la terre ou des sciences humaines, en lien avec les processus de développement rural, de développement des territoires ;
- Un minimum de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la collecte et de l'analyse de données quantitatives et qualitatives avec des institutions publiques ou privées de développement rural/agricole ;
- Maîtriser les outils informatiques avec une maîtrise des logiciels statistiques ou de base de données ;
- Une pratique éprouvée des approches de suivi-évaluation en Afrique au niveau terrain et des politiques, en particulier dans les pays sahéliens ;
- Une excellente capacité d'analyse critique des projets et programmes et une pratique avérée des évaluations et des processus de théorie du changement ;
- Une capacité avérée de rédaction de manuel de suivi-évaluation ;
- Une capacité à travailler en français, la capacité à travailler en anglais est un atout.

Il sera assisté d'un spécialiste en système d'information géographique. Celui-ci devra justifier de :

- Une formation en géomatique et en utilisation de drones ;
- Une pratique éprouvée en SIG, en suivi-évaluation avec au moins 5 ans d'expérience ;
- Une aptitude à assurer des formations en SIG et au pilotage des drones à l'intention des utilisateurs.

7. Déroulement, durée et période de la mission

Le consultant travaillera sous la responsabilité et en étroite collaboration avec l'équipe du projet BEOG-PUUTO située à l'antenne de SOS SAHEL International France à Ouagadougou, et en particulier le spécialiste en suivi-évaluation et conduite du changement au sein de l'équipe du projet BEOG-PUUTO.

La durée de la mission est de deux (02) mois. Le temps d'intervention suivant est proposé :

Désignation	Lieu	Date
Réunion de cadrage	SOS SAHEL-Ouaga	31 juillet 2019
Revue documentaire	Ouaga	1 ^{er} au 05 août 2019
Rencontre avec les partenaires	Ouaga	06 au 13 août 2019
Rédaction des documents	Ouaga	14 au 31 août 2019
Restitution des 1ers résultats	SOS SAHEL-Ouaga	03 septembre 2019
Dépôt des documents provisoires	SOS SAHEL-Ouaga	10 septembre 2019
Retour de SOS SAHEL et de ses partenaires sur les documents provisoires		17 septembre 2019
Dépôt des documents finaux	SOS SAHEL-Ouaga	29 septembre 2019

L'ensemble du processus doit être achevé et les produits attendus livrés dans leur intégralité le plus tôt possible et au plus tard le 29 septembre 2019.

8. Procédures de recrutement

Le recrutement du consultant passe par une consultation restreinte. Les consultants soumettront une proposition technique et financière au plus tard le 30 juin 2019.

Contenu des offres techniques :

- Une proposition de méthodologie ;
- Une ébauche de plan de travail ;
- Les CV des personnes contribuant effectivement au travail ;
- Au moins trois (03) références sur les marchés similaires.

En outre les pièces administratives ci-après sont obligatoires pour les cabinets /bureaux d'études :

- Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale en cours de validité ;
- Une attestation de situation fiscale en cours de validité
- Les actes d'enregistrement officiels du Cabinet ;

Contenu des offres financières :

- Honoraires
- Frais de mission

L'offre financière sera formulée en Francs CFA, hors taxes et toutes taxes comprises.

Évaluation des offres

Une commission composée des membres du consortium sera mise en place pour procéder à l'évaluation des offres sur la base des critères suivants :

Offre Technique :

- Expérience sur des marchés similaires = 30 points

▪ Pertinence des profils proposés pour la mission	=	20 points
▪ Méthodologie de travail proposée (pertinence, cohérence)	=	40 points
▪ Planning d'exécution	=	05 points
▪ Autres éléments justifiant la qualité de l'offre (valeur ajoutée)	=	05 points
<hr/>		
Total	=	100 points

Seules les offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 60 points verront leur offre financière examinée.

9. Dépôt des offres :

Les offres techniques et financières seront remises sous plis fermés à l'adresse suivante : à la **Coordination de la Grande Muraille Verte à Ouaga**, sis à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique du Centre (face à la Brigade Nationale des Sapeurs-Pompiers) **Tel : 25 41 90 82** ou à **SOS SAHEL, Antenne Régionale sis à côté du SIAO**, Tél : + 226 25 37 03 04 au plus tard le **26 juillet 2019 à 12 h00. TU.**

L'enveloppe précisera "Offre Suivi-évaluation projet BEOG-PUUTO".